

TOURISME : La chapelle de Ronchamp inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO

La Chapelle de Ronchamp édifée par Le Corbusier est officiellement inscrite au patrimoine mondial de l'UNESCO. En effet, depuis hier, l'oeuvre architecturale de Le Corbusier est inscrit sur la liste du patrimoine mondial avec le rétablissement du critère 1 de génie créateur. Et la chapelle de Ronchamp fait partie des 17 sites de l'architecte désormais inscrits. Pour la [COMMUNE DE RONCHAMP](#) / T : 03.84.20.64.70 (Haute-Saône) et la région Franche-Comté, l'enjeu est de taille, puisqu'une telle reconnaissance permet à terme de garantir la protection et la conservation du site, par le biais d'une gestion internationale. Et ainsi proposer une offre touristique de qualité. www.ronchamp.fr